



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le onze mars à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du cinq mars deux mille vingt quatre, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-1-1-09

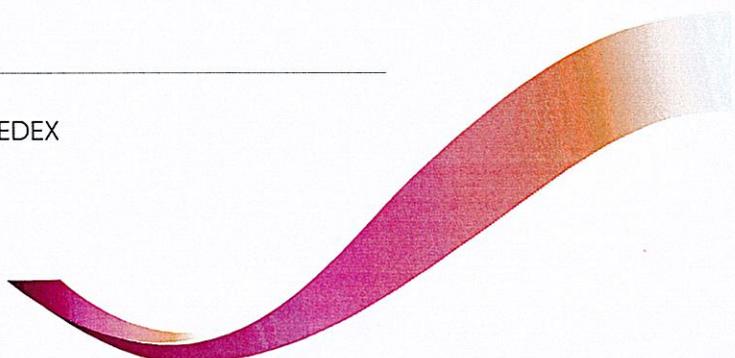
OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR 2024

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier
	:	M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul
	:	Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain
	:	Mme BOUVIER Lina (a donné pouvoir à Alain ALARY)
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. Pascal BENOIT
	:	Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard
	:	M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno
	:	Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX  
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01  
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>  
Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



Commune de PERVILLE : M. DELFARIEL Eric  
Commune de POMMEVIC : M. TEILLET Philippe (en remplacement de M. DELACHOUX J.P)  
Commune de SAINT CIRICE : M. BENVENUTO Raymond  
Commune de SAINT CLAIR : M. BONGIOVANNI Gérard  
Commune de SAINT LOUP : M. REBEL Stéphane  
Commune de SAINT MICHEL : M. DUPOUY Joël  
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS : M. MARCHIOL Lido  
Commune de ST VINCENT LESPINASSE : M. BOYER Serge  
Commune de SISTELS : M. BOISSEAU Christophe  
Commune de VALENCE D'AGEN : M. BAYLET Jean Michel  
: M. GROUSSOU Bernard  
: Mme LAROUSSINIE Francine  
: Mme LECORRE Christiane  
: M. LOPES Ernest  
: Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES)  
: M. ZANIN Daniel  
: Mme HOHOL Elisabeth  
: Mr ZMUDA Patrick  
: Mme FURLAN Josiane

**Absents excusés :**

Commune d'ESPALAIS : M. PINCEMIN Bernard  
Commune de MALAUSE : M. MARTINAT Emmanuel  
Commune de MERLES : M. SERGAS Serge  
Commune de MONTJOI : M. EURGAL Christian  
Commune de SAINT ANTOINE : M. DUPUY Jean  
Commune de VALENCE D'AGEN : M. GIL Philippe  
: Mme BRU Laetitia

**Assistaient à la réunion :**

M. BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services  
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Madame Vanessa ESCUDE a été désignée Secrétaire de séance.

2024CC7-1-1-09

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR 2024

Vu les articles L.2312-1 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale comprenant une commune de 3 500 habitants et plus, le Président présente au conseil communautaire, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil communautaire, il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Je vous propose donc :

- de DECIDER DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024, du budget principal et de ses budgets annexes, et ce sur la base du rapport ci-après.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

- de DECIDER DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024, du budget principal et de ses budgets annexes, et ce sur la base du rapport ci-après.

Fait à Valence d'Agén, le 11 mars 2024

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme

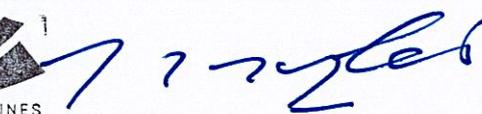
A Valence d'Agén, le 12 mars 2024

La secrétaire de séance  
Madame le Maire de MANSONVILLE

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



Vanessa ESCUDE



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 21 mars 2024

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 21 mars 2024

## AR Préfecture

### RAPPORT D'orientation budgÉtaire POUR 2024

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240311-2024CC7\_1\_1\_09-DE

Numéro d'acte : 2024CC7\_1\_1\_09

Date de décision : 11/03/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-1-1-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgÉtaires)

Fichier acte : 2024CC7-1-1-09 RAPPORT D'orientation budgÉtaire POUR 2024 .pdf

---

Fichier(s) annexes(s) : ROB\_2024.pdf

---

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 21/03/2024 11:05:15

**Date de réception de l'AR : 21/03/2024 11:05:53**